

ACCOMPAGNEMENT DES
ENTREPRISES A LA MISE EN ŒUVRE
DES DIAGNOSTICS ET
D'ACCOMPAGNEMENTS – VOLET
COMPETENCES NUMERIQUE

Décembre 2018 Appel à projets

SOMMAIRE

01 PRÉSENTATION DE CONSTRUCTYS NORMANDIE

02 OBJET DU CAHIER DES CHARGES

- Contexte
- Enjeux
- Méthodologie proposée
- Mise à disposition des outils
- Livrables attendus
- Modalités de règlement

03 MODALITÉS PRATIQUES

- Questionnement sur le cahier des charges
- Contenu de l'offre
- Critères de sélection du prestataire
- Calendrier prévisionnel
- Envoi de la proposition

Préambule

Le présent cahier des charges est un appel à propositions auprès de prestataires visant à la mise en œuvre de la Démarche Compétences – volet compétences numérique dans les entreprises du BTP de 11 salariés et plus de la Normandie.

01 PRÉSENTATION DE CONSTRUCTYS NORMANDIE

CONSTRUCTYS : L'OPCA des branches professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics

CONSTRUCTYS Normandie, Association Paritaire Régionale assure, par délégation de l'OPCA de la Construction, la gestion des fonds de la formation professionnelle des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics en région Normandie. Les missions principales de CONSTRUCTYS Normandie:

- > Mener une politique incitative au développement de la professionnalisation et de la formation professionnelle continue des salariés, ainsi que de la sécurisation des parcours professionnels au bénéfice des salariés, des jeunes et des demandeurs d'emploi ;
- > Collecter les contributions légales, conventionnelles et volontaires des entreprises du bâtiment et des travaux publics ;
- > Participer au financement des actions de formation des salariés des entreprises adhérentes et des demandeurs d'emploi ;
- > Informer, sensibiliser et accompagner les entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle ;
- > Participer à l'identification des compétences et des qualifications mobilisables au sein de l'entreprise ainsi qu'à la définition des besoins collectifs et individuels au regard de la stratégie de l'entreprise ;
- > Évaluer et contrôler l'efficacité des actions entreprises et des structures chargées de leur mise en œuvre ;
- > Assurer un service de proximité effectif au bénéfice des entreprises du BTP et de leurs salariés ;
- > Contribuer au financement de l'ingénierie de certification et des diagnostics des TPE et des PME ;
- > Conclure avec l'Etat, les collectivités territoriales et tout autre partenaire, des conventions en vue du cofinancement d'actions en faveur de la formation professionnelle et du développement des compétences des salariés et des demandeurs d'emploi.

02 OBJET DU CAHIER DES CHARGES

CONSTRUCTYS Normandie souhaite sélectionner des prestataires experts en stratégie digitale et en mesure d'impact technologique et numérique.

Contexte

Depuis 2013, CONSTRUCTYS, OPCA de la Construction, propose une offre de service appelée « Démarche Compétences », à toutes les entreprises du BTP de moins de 300 salariés, articulée autour d'un diagnostic préalable de 2 jours maximum et d'un accompagnement de 6 jours maximum. Ce dispositif repose sur :

- > la mise en place de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) dans les entreprises du BTP,
- > l'utilisation des outils et ressources disponibles au sein de CONSTRUCTYS, OPCA de la Construction (Banque Nationale de Données Compétences (BNDC), Avenir Compétences, Portail Pack Compétences),
- > le développement d'une offre de service homogène et cohérente financée grâce à la mobilisation de co-financements régionaux complémentaires aux financements nationaux et propose aux entreprises des prestataires qualifiés et référencés.

Cette démarche repose sur le référencement de consultants par territoire (mise en concurrence par appel d'offres) en amont de la prestation, ces consultants réalisent ensuite des diagnostics et des accompagnements RH pour les entreprises du secteur. En 2017, plus de 130 entreprises ont bénéficié de ce dispositif sur l'ensemble du territoire.

Pour faire face aux enjeux de la transition numérique, la filière bâtiment s'est organisée notamment autour du Plan Transition Numérique dans le Bâtiment (PTNB) sur 3 ans (2015 - 2017) ce qui a permis la mise en œuvre de nombreuses actions concrètes et d'investissements importants afin de faire entrer le secteur du bâtiment dans l'ère du numérique. CONSTRUCTYS a décidé d'investir également sur cette thématique à travers plusieurs projets, notamment :

Une étude réalisée en 2017 sur l'impact de la transition numérique sur le secteur de la construction a permis de dresser la situation du secteur et vise à :

- Définir les principales caractéristiques du secteur de la construction,
- Identifier les enjeux de la transition numérique pour les différents profils d'entreprises et de salariés,
- Recenser l'offre disponible sur le numérique et mesurer les impacts de la transition numérique à court et moyen terme sur les organisations, les métiers et les compétences,
- Identifier et évaluer le degré d'appropriation et de maîtrise des solutions numériques par les entreprises et les salariés,
- Proposer un plan d'accompagnement adapté aux différents besoins des entreprises et des salariés.

Les entreprises exprimant le besoin d'être accompagnées autour des enjeux de la transition numérique, insistent sur deux aspects stratégiques :

- L'investissement d'adoption de technologies de la production, de l'information et de la communication dans le secteur de la construction,

- La compétence permettant aux salariés du BTP d'être capables d'utiliser ces nouveaux outils numériques et d'appliquer les nouveaux procédés.

Mais aussi, l'enjeu de compétitivité sur le marché repose également sur la démarcation technologique par rapport aux concurrents. Ce qui lui impose de développer les compétences nécessaires.

Fort des constats apportés par cette étude, le Groupe Technique Paritaire (GTP) Études & Recherches de CONSTRUCTYS a décidé, lors d'une réunion dédiée à la transition numérique en septembre 2017, d'inscrire au plan d'action de cette démarche la réalisation de diagnostics et d'accompagnements concernant le développement de compétences nécessaires pour utiliser les nouvelles technologies numériques : **conduire le changement et la gestion des Ressources Humaines pour faire acquérir des nouveaux savoir-faire en matière de numérique, répondant à la stratégie de l'entreprise et aux nécessaires évolutions face à la concurrence** à titre d'expérimentation. Pour ce faire, un cabinet a été retenu pour réaliser des expérimentations sur deux régions (Ile-de-France et Bretagne).

Des diagnostics ont été réalisés au sein des entreprises concernant la maturité de l'utilisation du numérique et l'identification des compétences des salariés à développer pour en optimiser l'usage. Ces expérimentations ont permis la mise en place d'une méthodologie déjà éprouvée et la création d'outils à partir desquels les consultants, qui seront référencés suite à cet appel à proposition, devront s'adapter pour la réalisation des diagnostics et accompagnements des entreprises. (cf. chapitre « mise à disposition des outils » à la page 7 du présent appel à proposition).

Afin d'aider les entreprises à faire face aux évolutions techniques et technologiques, CONSTRUCTYS Normandie souhaite proposer une offre de service de diagnostic et de préconisations d'actions individualisées autour des problématiques numériques.

Enjeux

Pour répondre à ces enjeux, CONSTRUCTYS Normandie souhaite déployer le dispositif de la Démarche Compétences sur le volet compétences numérique à destination des entreprises du BTP + de 11 salariés. Les thématiques d'intervention sont nombreuses et demandent une capacité d'adaptation de la part de l'intervenant (intégration des nouvelles technologies, intégration des outils numériques, pilotage de l'activité de l'entreprise grâce au numérique, etc.). Les porteurs du projet veulent pouvoir s'appuyer sur un réseau de prestataires référencés, dont la mission consistera à :

- Accompagner les entreprises dans leur réflexion stratégique face à ces nouveaux enjeux numériques et établir un diagnostic précis,
- Définir avec les entreprises un plan d'actions concret adapté à leur situation réelle et à leurs ressources en définissant les axes prioritaires et les objectifs à atteindre avec elles en identifiant les urgences,
- Identifier et faire évoluer si besoin les compétences des salariés et assurer un accompagnement au développement des entreprises.

Par la réalisation :

- De diagnostics courts (2 jours maximum) centré sur :
 - L'état des lieux des outils numériques, etc. utiles et utilisés ou non dans l'entreprise,
 - L'identification des compétences manquantes dans le domaine du numérique,
- D'un accompagnement (6 jours maximum) pour répondre aux besoins identifiés lors du diagnostic (de base ou élaborées) de l'entreprise concernant l'informatique, le numérique, le BIM, etc. et aider l'entreprise à atteindre les compétences nécessaires pour utiliser les nouvelles technologies numériques adaptées à sa stratégie.

L'ensemble des catégories d'emploi est impacté par les mutations numériques :

- Les ouvriers,
- Les encadrants de chantier,
- Les dirigeants,
- Les chargés d'études.

Méthodologie proposée

Comme expliqué précédemment, le cabinet retenu devra s'adapter à la méthodologie et utiliser les outils éprouvés, dont voici la description :

Volet Diagnostic :

- **Un questionnaire (pré-diagnostic en ligne)** est envoyé aux dirigeants. L'envoi et l'exploitation des résultats seront réalisés par le consultant afin d'extraire les grandes thématiques à étudier. Ce questionnaire permet de présenter la démarche et la méthodologie du diagnostic au chef d'entreprise, et servira de support pour établir le diagnostic.
- **Un entretien réalisé par le consultant** à partir de la base des réponses au questionnaire par le biais d'un guide d'entretien. Ce temps permettra également de planifier les dates et horaires des ateliers pour la réalisation des diagnostics individuels. Cet entretien permettra au consultant de préciser les thématiques relevées dans le questionnaire.
- **Le déplacement du consultant dans l'entreprise** à j-5/10 pour préparer l'intervention et compléter la connaissance de l'entreprise et de son activité. Cela étant suivi de l'interview des personnes clés (internes et externes à l'entreprise) afin de compléter les éléments du diagnostic et d'identifier les actions prioritaires.
- **La présentation du rapport**, dont la trame est définie, par le consultant à l'entreprise en présence du conseiller, et envoi de celui-ci aux différents acteurs. Le rapport de 7 pages comprend :
 - La synthèse du diagnostic (identité de l'entreprise, synthèse du diagnostic par un schéma, ambitions et pistes d'actions envisagées),
 - L'identification des outils utilisés par l'entreprise et les compétences des équipes (vente, production, études),
 - Les ambitions et les pistes d'actions envisagées avec les axes prioritaires à définir par le chef d'entreprise.

Le plan d'action est présenté et ajusté avec le chef d'entreprise.

La présence du conseiller de CONSTRUCTYS Normandie est obligatoire à cette étape afin de veiller à la priorisation des actions sur le volet « compétences ».

Une fois le rapport de diagnostic transmis à l'entreprise, celle-ci peut décider de s'arrêter à cette étape ou de mettre en œuvre le plan d'actions préconisé par le consultant. A noter que le consultant qui a réalisé le diagnostic n'est pas forcément celui qui réalisera l'accompagnement, il s'agira pour le conseiller de le déterminer en fonction des thématiques prioritaires.

Volet Accompagnement :

- **Évaluation des moyens numériques** de l'entreprise pour mettre en œuvre la stratégie (humains, matériels, logiciels).
- **Rendez-vous de 2h présentation et d'ajustement du plan d'action** avec le chef d'entreprise afin de construire la stratégie de déploiement du numérique et d'accompagnement des salariés.
- **En option** : présentation du plan d'actions aux salariés avec le dirigeant s'il le souhaite.
- **Rédaction d'une fiche d'accompagnement** (signée par les deux parties) qui comprend :
 - Identité de l'entreprise
 - Tableau de synthèse des ambitions et pistes d'action
 - Rappel des objectifs de l'accompagnement
 - Synthèse de la démarche (durée de l'accompagnement, consultant, objectifs, livrables, calendrier)
 - Calendrier indicatif de mise en œuvre

L'accompagnement permettra la réalisation des objectifs de l'entreprise, la recommandation des moyens d'acquisition des compétences nécessaires... dont les livrables ne seront pas prédéfinis.

- **Suivi régulier et personnalisé de la démarche à 6/12 mois** réalisé par le conseiller de CONSTRUCTYS Normandie et évaluation des effets de la part du consultant qui a réalisé l'accompagnement de l'entreprise.

Mise à disposition d'outils

- > Questionnaire en ligne (pré-diagnostic),
- > Guide d'entretien pour le RDV téléphonique préalable à la venue du consultant,
- > Matrice d'évaluation Excel pour identifier les outils et les compétences des salariés de l'entreprise,
- > Trame de diagnostic,
- > Trame de la fiche d'accompagnement.

Livrables attendus

- Rapport de diagnostic finalisé et validé par toutes les parties,
- Fiche d'accompagnement complétée et signée par les deux parties,
- Tout autre document aidant au diagnostic et à la mise en œuvre opérationnelle des préconisations,
- Le partage des livrables entre les consultants par le biais d'un outil en ligne mis à disposition de l'ensemble des consultants référencés.

Modalités de règlement

L'intervention du prestataire était financée, en 2018, par CONSTRUCTYS, OPCA de la Construction, à la réception des livrables cités ci-dessus sur la base d'une prise en charge :

- > à 100% dans la limite d'un coût journaliser inférieur ou égal à 1 000 euros HT dans le cadre du diagnostic (2 jours maximum).
- > à 50% dans la limite d'un coût journaliser inférieur ou égal à 1 000 euros HT dans le cadre de l'accompagnement (6 jours maximum). Les 50% restants étant cofinancés par des fonds extérieurs. En cas d'absence de co-financement, les financements de Constructys pourront être portés à hauteur de 90% du coût de l'accompagnement à titre exceptionnel. Les 10% restants seront à la charge de l'entreprise.

Dans le contexte de réforme actuelle, ces prises en charges sont susceptibles d'évolution pour 2019. Les modalités seront précisées ultérieurement.

> 03 MODALITES PRATIQUES

Questionnement sur le cahier des charges

Afin de garantir une égalité de traitement envers tous les prestataires, chaque organisme pourra poser une ou plusieurs questions, sur le cahier des charges, par mail à chloe.pineau-hamard@constructys.fr.

Les réponses apportées seront donc transmises à tous les organismes qui se seront déclarés auprès des services de CONSTRUCTYS Normandie, en amont du dépôt de candidature.

Il ne sera donné aucune information supplémentaire sur le présent cahier des charges après le 08/01/19.

Contenu de l'offre

Le dossier de candidature devra intégrer les éléments suivants :

- Présentation de l'organisme (identité générale),
- Compréhension / reformulation de la demande (contexte et objectifs),
- Descriptif de la méthodologie proposée,
- Rétro-planning des interventions envisagées,
- Exemple de livrables (suivi des travaux, formats proposés, etc.),
- Présentation des moyens humains (CV simplifié), techniques et matériels,
- Budget proposé (nombre de jours au total, coût total HT, coût total TTC),
- Références de l'organisme sur des thématiques similaires.

Critères de sélection du prestataire

Les éléments suivants entreront dans l'évaluation de la proposition :

- Compréhension de la demande
- Pertinence de la méthodologie proposée
- Qualité de la réponse écrite
- Qualité des livrables envisagés
- Expertise des intervenants GPEC – Numérique
- Expertise du BTP et particulièrement les entreprises de plus de 11 salariés
- Capacité à assurer un suivi de qualité avec le conseiller CONSTRUCTYS Normandie
- Capacité à s'adapter aux contraintes du secteur
- Capacité à identifier des prestataires pour l'accompagnement aux outils numériques identifiés dans le plan d'action individuel des entreprises
- Proposition financière

Calendrier prévisionnel

La procédure de sélection suivra le calendrier ci-après :

- > Date limite des réponses : 13/01/2019
- > Sélection des prestataires : 21/01/2019
- > Clôture des prestations auprès des entreprises : 31/12/2019.

Une demi-journée de sensibilisation sera organisée par Constructys OPCA de la Construction pour la prise en main des outils par les consultants.

Envoi de la proposition

Nous vous remercions de nous faire part de vos propositions par mail à l'adresse suivante :

chloe.pineau-hamard@constructys.fr au plus tard le 13 janvier 2019.



Parc Athéna – 2 Rue Albert Schweitzer -14280 St Condest
Tél. : 02 31 44 89 00 - www.CONSTRUCTYS.fr